

RÉUNION DE QUARTIER - ZONE BOURG

Compte rendu de la réunion du 13 mai 2022

Nombre de participants (hors élus): 32

Elus présents: Jean Yves le Goff, Hélène Le Bourhis, Martine Boucher, Robert Raoul, Marie Pierre Gire, Guy Faoucher, Frédéric Le Beux, Daniele Le Gall, Ludovic Ruhier, Marie Antoinette Pedrono, Fabienne Caillarec, Isabelle Tanguy, Anne Le Gall, Frédéric Michel, Christian Carduner, Pierette Le Floc'h

Présentation par Danièle Le Gall de l'état d'avancement des actions réalisées par rapport aux propositions faites sur la profession de foi, retour sur les questions relevées sur le questionnaire distribué aux habitants, sur le marché du samedi.

Questions soulevées à l'issue de cette présentation:

PATRIMOINE

1. *Quid de la maison abandonnée et fortement dégradée rue Laennec, ne faut-il pas mettre un arrêté de péril?*

M. Le Maire : oui pour l'arrêté de péril - prise de contact avec le propriétaire qui devait faire une proposition à la commune. Il convient ici de faire une estimation des domaines - attention à la pollution potentielle suite à l'activité de distribution de carburant.

2. *Il existe une autre bâtisse en très mauvais état rue Jean Jaurès.*

M. Le Maire : des courriers ont été transmis au propriétaire par la commune

CULTURE

3. *Existe-t-il un lieu pour les expositions à Scaër ?*

Martine Boucher : Les murs du hall de l'Espace Youenn Gwernig offrent un espace dédié et la future médiathèque proposera également un espace à cet effet.

CIRCULATION

4. *Les panneaux de signalisation sont dangereux dans l'angle de la rue de Kernabat et la vitesse est excessive*

M. Le Maire : il y a souvent un manque de civisme avec un non-respect des vitesses dans cette zone. Les services techniques se déplaceront pour estimer le risque lié au panneau de signalisation. Dans le projet de circulation qui sera présenté, le sens est inversé.

5. *La vitesse est excessive rue Jean Jaures.*

M. Le Maire : là aussi, non-respect des limitations de vitesse fixées à 30 km/h. Un aménagement est prévu rue Pierre Curie.

Hélène Le Bourhis et Danièle Le Gall ajoutent qu'une sensibilisation sera effectuée au Conseil Municipal des Jeunes qui doit donner un avis lors de la prochaine séance du 14 mai 2022.

6. *Pourquoi est-ce une priorité à droite entre la rue Jean Jaures et la rue Queignec ? Un stop serait plus approprié.*
M. Le Maire : la vitesse est limitée à 30 km/h et la priorité à droite permet de casser la vitesse pour passer de 50 km/h à 30 km/h.
7. *Rue Christophe Morvan, la vitesse est excessive.*
8. *Qu'en est-il du projet de circulation du centre bourg ?*
M. Le Maire : une présentation est prévu en fin de séance.
9. *Le rond-point situé près de laposte ne sert à rien et fait illusion.*

ENVIRONNEMENT

10. *Sur la base de loisirs de Grand Champ, il existe une présence importante de déchets (gravats et branchage)*
M. Le Maire : Les élus vont reprendre le dossier.
11. *Le nom de la médiathèque s'apparente à un nom commercial de produit d'entretien.*
M. Le Maire : Le choix du nom de la future médiathèque a fait l'objet d'une consultation auprès de la population, il a été choisi par les habitants.
12. *Présence de rats Rue Laennec et Rue Yves Yannes.*
M. Le Maire : la mairie a conventionné pour une dératisation sur le domaine public. Le domaine privé est du ressort des propriétaires.

VOIRIE

13. *Des travaux de voirie sont-ils prévus prochainement ?*
M. Le Maire : oui rue de Kerjégu, suite à l'acquisition du n°12 de la rue un parking va être créé et une réfection de la chaussée et des trottoirs est prévue par le département.
14. *La réfection de la rue Capitaine est-elle prévue suite aux travaux de la médiathèque ?*
M. Le Maire et Robert Raoul : oui, il faut attendre la fin des travaux et il est proposé d'inverser le sens de circulation.
15. *Le portique de la rue René Turquer va-t-il être remis en place ?*
M. Le Maire : oui.

AUTRES QUESTIONS

16. *Quel est l'état d'avancement sur la recherche de médecins ?*
M. Le Maire : un collectif a été créé pour analyser toutes les solutions possibles. Des contact sont pris et une cabine de télémedecine vient d'être installée à la pharmacie
17. *Des problèmes de son sont constatés lors de la captation des conseils municipaux.*
M. Le Maire : un nouvel équipement est prévu en 2022.
18. *Dans certaines rues, le son de la musique extérieure lors des marchés est déplorable.*
M. Le Maire : le matériel est ancien, son remplacement n'est budgété pour l'instant. affaire à suivre.
19. *Il y a-t-il des projets d'installation de nouveaux commerces ?*
M. Le Maire : Certains projets n'ont pas aboutis car les banques sont frileuses. Parmi les nouveaux projets actuels, l'ancien bar « Le Central » a été repris et a réouvert ses portes, un projet textile est en attente et pour le projet de l'ESAT, l'établissement sollicite une garantie d'emprunt à la mairie (projet d'environ 1 M€).
20. *Est-il prévu des changement de destination des commerces fermés?*
M. Le Maire et Robert Raoul : Le PLUI prévoit de garantir le non changement de destination de certains commerces dans le centre bourg.

Présentation du projet de circulation

En préalable, Guy Faucher informe l'assistance qu'il s'agit de la cinquième version d'un projet établi sur la base de l'étude AGAP, retravaillé par un volontaire civique (architecte urbaniste) et un groupe de travail. Les versions précédentes ont été présentées aux habitants et commerçants lors de réunions pour prendre en compte leurs avis dans la version présentée.

Présentation des objectifs de redynamisation, du plan de circulation et des parkings

1. *Inquiétude de l'assistance qui prend pour exemple la ville de Rosporden, la place du véhicule et des stationnements.*
M. Le Maire et Guy Faucher : le nombre de places de parking restera sensiblement le même.
2. *Les parkings autour de la mairie sont saturés la journée*
M. Le Maire et Guy Faucher : des zones bleues et des arrêts minutes sont en réflexion afin de régler cette problématique.
3. *La signalisation des parkings est à améliorer.*
Guy Faucher : dans le cadre de la redynamisation du centre bourg, il est prévu de signaler de manière plus visible les parkings.

Autres questions

1. *Qu'en est-il de l'ancienne PMI ?*
Hélène Le Bourhis : Il s'agit d'un bâtiment de Quimperlé Communauté.
2. *Comment régler le problème des incivilités (poubelles à la gare) ?*
M. Le Maire : il s'agit d'incivilité de jeunes. Des plaintes sont déposées par la mairie, affaire à suivre.
Danièle Le Gall : Les jeunes sont sensibilisés sur ce sujet par le biais du Conseil Municipal des Jeunes.